



# TOUSK

## EDITO

### Faisons connaissance...

Depuis sa création, la troisième page de ce journal est consacrée à une thématique particulière.

Parfois une thématique d'ordre général telle que : l'eau, la musique, la poésie, le sport, la solidarité, le développement durable...

Et bien souvent, une thématique plutôt axée sur les résidents et leurs souvenirs : d'école, de Noël, de St Valentin, de mardi gras...

Depuis 2020, le COVID et tout ce qui va avec, a pris une place importante : le virus, la vaccination, les masques, les gestes barrières, le confinement, le déconfinement...

En 2022, j'ai décidé de mettre à l'honneur les professionnels en vous présentant leur travail et / ou leur service.

A l'occasion du départ à la retraite de notre pharmacienne, je vous présente notre PUI en page 3.

Bonne lecture !



La directrice  
Ilda Ferreira



## Janvier en photos

### Les travaux continuent

Après les photos de l'extérieur, voici quelques photos de l'intérieur pour vous montrer l'avancement des travaux. Il y a encore du travail...



### Une galette des rois encore spéciale cette année



Cette année encore la traditionnelle cérémonie des vœux pour le personnel n'a pas eu lieu compte-tenu de la situation sanitaire.

Merci aux membres du CSE qui ont cependant distribué des galettes des rois dans les services pour que chaque professionnel puisse en profiter individuellement en respectant les gestes barrières.

# La page RH

## Bienvenue à ...

Lynda AMROUN (à droite) et Audrey GRISARD (à gauche) et, toutes deux aides-soignantes, en CDI à Montmorency à partir du 1<sup>er</sup> février.



Catherine DEPLAIX, pharmacienne à partir du 3 février. Elle connaît déjà l'établissement.



Sonia DELFRAISSY, aide-soignante en SSR à partir du 16 février.

## Bonne continuation à ...



Farah JEBALI, aide-soignante à Montmorency depuis octobre dernier. Elle partira le 6 pour se rapprocher de son domicile.

Chantal GUEYOUCHE, pharmacienne et hygiéniste depuis 1998, est officiellement partie en retraite le 31 janvier ! Elle a participé à toutes les évolutions de l'établissement et a vécu tous les changements liés à la gestion des médicaments.



Bonne Retraite

L'établissement organise son pot de départ le 18 à 14h (sous réserve de restrictions sanitaires)

## Le chiffre du mois

175

C'est le nombre d'enveloppes envoyées chaque mois pour transmettre les bulletins de paie aux professionnels.

Désormais vous pourrez venir chercher vos fiches de paie à l'accueil principal, pendant 48h, aux alentours des 6-8 du mois. Celles qui ne seront pas retirées seront ensuite envoyées par voie postale.

Si 50 % du personnel retire sa fiche de paie, cela représentera une économie de 1 000 € à l'année.

## INSTANCES & REUNIONS

Le 3 à 13h30 : cellule qualité

Le 3 à 14h30 : CSE extraordinaire, spécial congés d'été

Le 14 à 9h : briefing cadre

Le 17 à 9h : UOGR

Le 23 à 10h : briefing vie sociale

## Formation

Le 22 à 14h : formation incendie (liste nominative affichée)



## Cadeaux surprise !

Des surprises vous attendent !



La 1<sup>ère</sup> est offerte par une généreuse famille du bâtiment Montmorency. Elle est destinée à tous les IDE, AS, AdS, ASL, cadre infirmiers, RSL, ergo, diététicienne, kiné, préparatrices en pharmacie, psychologues (en CDI).

La 2<sup>ème</sup> est offerte par la directrice, à tous les professionnels en CDI, à l'occasion de ce début d'année.

*N.B. : cadeaux à retirer à l'administration, du 4 au 11 février, entre 13h30 et 14h*

## Négociation annuelle

Comme chaque année les délégués syndicaux négocient avec la direction pour obtenir des avantages pour les professionnels. Les négociations auront lieu les 4, 11 et 21 février. Le compte-rendu de ces négociations sera affiché en face des vestiaires.

## Gestion documentaire

Œuvres sociales du CSE en 2022  
Compte-rendu UOGR du 11 janvier  
Compte-rendu C° des menus - 14/12



# Le dossier du mois : LA P.U.I.



## Qu'est-ce qu'une P.U.I. ?



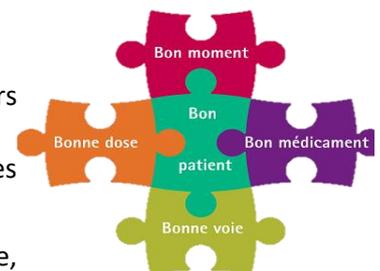
Une Pharmacie à Usage Intérieur est une pharmacie qui se situe à l'intérieur d'établissements de santé ou médico-sociaux ou organismes agréés. Une PUI est soumise à une demande d'autorisation auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé) ; plus de 2 500 sont autorisées actuellement en France. Les PUI répondent aux besoins pharmaceutiques des personnes prises en charge. Leur mission est double :

- assurer les approvisionnements en médicaments et en dispositifs médicaux
- contribuer à leur bon usage et à leur sécurité d'utilisation.

## Quel est le rôle du pharmacien ?

Le pharmacien est le gérant de la PUI ; il est responsable de :

- La délivrance nominative des médicaments à l'ensemble des patients de l'établissement qui impose un reconditionnement dès lors que le médicament n'est pas identifiable unitairement (92 000 unités reconditionnées en 2021)
- L'organisation logistique : accès réglementé à la pharmacie, acheminement et détention sécurisée des médicaments dans les unités de soins
- La sécurisation du circuit avec l'identification des risques liés à la prescription, la dispensation, la distribution, et l'administration des médicaments
- L'information sur le médicament dispensée auprès des infirmiers
- La gestion du risque médicamenteux avec l'analyse des erreurs médicamenteuses
- Le suivi des consommations et l'optimisation des coûts (référencement des génériques et biosimilaires – voir ci-dessous)



Le pharmacien est le garant du « bon médicament au bon patient, à la bonne dose, au bon moment et par la bonne voie ».

## Médicaments génériques & biosimilaires

Le coût des médicaments courants est stable, voire à la baisse depuis l'apparition des génériques et des biosimilaires. Petite explication de texte :

**Les génériques**, tout le monde connaît. Ce sont des produits identiques aux médicaments d'origine. Ils ont donc le même principe actif. Ce qui diffère ce sont les excipients. Leur efficacité est équivalente d'où le droit de substitution que peut exercer le pharmacien.

### Mais qu'est-ce qu'un biosimilaire ?

C'est un médicament biologique, donc issu du vivant (par exemple une protéine) hautement similaire à un médicament biologique de

Issu du vivant  
(par exemple une protéine)

**Bio**

Cliniquement équivalent\*  
à un médicament biologique de référence  
qui a déjà une AMM et dont le brevet  
est tombé dans le domaine public

**Similaire**

référence dont le brevet est tombé dans le domaine public. Son efficacité est équivalente à celle de son médicament biologique de référence. L'autorisation de mise sur le marché (AMM) d'un médicament biosimilaire répond aux mêmes exigences que celles du médicament biologique de référence. Le remplacement d'un médicament biologique par un autre similaire ne peut être qu'à l'initiative du médecin et non du pharmacien.

# Info Familles



## Demandez le Programme

### EN FEVRIER

Le 2 à 14h30 : messe à la Chapelle... mais aussi dégustation de crêpes pour la Chandeleur (dans chaque bâtiment)



Le 9 à 19h : préparation d'une tartiflette puis dégustation, dans la cuisine du PASA (pour les résidents des 2 bâtiments)



Le 10 à partir de 13h30 : après-midi beauté, avec les animatrices



Le 18 à 15h : chasse au trésor dans le bâtiment Montmorency

Le 25 à 15h : karaoké en USLD et dégustation de choux à la crème (pour les résidents des deux bâtiments)



## les ateliers créatifs,

Béatrice, Mary et Maud ont proposé des ateliers créatifs variés.



## & le grand loto !



## Photos du mois

### La galette des rois,

Encore une fois la covid-19 a voulu jouer les troubles fêtes mais peu importe, les résidents gourmands, ont su patienter. Avec quelques jours de retard, ils ont pris plaisir à se retrouver, à cuisiner et à déguster des galettes des rois.



Un concours de galettes a été organisé entre les résidents des deux bâtiments. Les 2 galettes étant belles et bonnes, il était difficile pour le jury de les départager. Finalement ce sont les résidents du bâtiment Montmorency qui l'ont emporté !

